

# COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL DES ÉCOLES

COMPTE RENDU CCCDE #1

Le mercredi 31 mai  
Salle de garderie - école Les Prés 19h00



En présence de :

**Julie Charles** : Maire de Saint-Jeannet

**Céline Légal Rouger** : Adjointe au Maire  
déléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine, au périscolaire et à l'extra-scolaire

**Florence Pietravalle** : Adjointe au Maire  
déléguée à la petite enfance, aux écoles, à l'environnement et à la transition écologique

**Sébastien Donzeau** : Adjoint au Maire  
délégué à la proximité et à la démocratie participative

**Nadège Bottini** : Conseillère municipale déléguée aux RH écoles

**François Ocelli** : Conseiller municipal

**Franck Peluso** : Conseiller municipal

**Sandrine Knoll** : Représentante bureau de l'APE

**Siham Rojat** : Représentante de l'école La Ferrage

**Jennifer Sanga** : Représentante de l'école La Ferrage

**Sarah Ténafer** : Représentante de l'école La Ferrage

**Coralie Bagnaro** : Représentante de l'école Les Prés

**Frédérique De Guio Merckx** : Représentante de l'école Les Prés

**Mohamed Benaïssa** : Directeur Général des Services

**Mathieu Séméria** : Responsable Enfance et Jeunesse.

Excusée

**Vanessa Lenzotti** : Représentante de l'école Les Prés

## 1 - Présentation du CCDE et objectifs

Mme **LÉGAL ROUGER** a ouvert la réunion du premier Comité Consultatif des Écoles et a souhaité la bienvenue à tous les membres présents. Elle a précisé la composition du comité en expliquant la volonté d'avoir un équilibre entre les parents adhérents à l'APE (Association de Parents d'Élèves) et les parents non adhérents, ainsi qu'entre les deux écoles.

Mme **LÉGAL ROUGER** a remercié les membres présents pour leur disponibilité malgré le délai assez court en raison de la réunion du Conseil Municipal prévue le 14 juin prochain. L'objectif principal était d'anticiper le vote du règlement intérieur qui doit entrer en vigueur à la rentrée prochaine. Cela permettra de communiquer plus tôt aux parents les changements.

## 2 - Tour de table

Présentation des différents membres

## 3 - Préparation rentrée 2023 : modifications du règlement intérieur du périscolaire

Mme **LÉGAL ROUGER** a fait un retour sur le sondage récemment proposé aux familles concernant l'ouverture du portail à l'accueil du soir. En effet, l'accueil actuel, qui consiste en une sortie libre de 16h30 à 16h45, puis de 17h30 à 18h30, avec des activités culturelles, artistiques ou sportives proposées par nos équipes d'animation de 16h45 à 17h30, ne satisfaisait pas une majorité de familles qui demandaient une ouverture plus libre. Les résultats recueillis lors du sondage penchaient en faveur d'une ouverture en continu de 16h30 à 18h30. Le comité a pu donner son avis en faveur du résultat du sondage, tout en étant conscient de la perte qualitative de cet accueil. Les équipes d'animation feront le nécessaire pour s'adapter.

## 4 - Marché cantine

Mme **PIETRAVALLE** a fait un retour sur le prestataire AFPJR qui fournit les repas aux enfants et a rappelé qu'il est en période de rodage, mais qu'il est très à l'écoute des diverses remontées notamment en commission des menus et très impliqué pour offrir un service de qualité et à la carte. Le menu végétarien reste un sujet d'amélioration majeur.

L'utilisation des serviettes en tissu a été abordée et discutée. Les enfants ne les utilisent pas ou très peu. Des explications concernant l'organisation et l'implication individuelle de chaque enfant ont été données.

## 5 - Information : caravane du sport

Mme **LÉGAL-ROUGER** informe que la commune a reçu le label "Terre de Jeux 2024" et accueillera à ce titre, la caravane du sport le mardi 4 juillet, organisée par le CDOS 06.

## 6 - Questions diverses

Le comité consultatif pourra répondre à toutes les questions concernant le fonctionnement des temps périscolaires ainsi que des temps extra-scolaires. Il permettra, lors des conseils d'école, entité distincte, de pouvoir répondre essentiellement au contenu pédagogique des enseignants et de désengorger les questions sur les temps périscolaires. Le comité consultatif pourra également introduire et répondre à des questions sur l'aménagement des écoles si besoin.

Un compte rendu de la réunion sera diffusé sur le site de la mairie.

Pour rappel, le comité consultatif donne un avis et n'engage pas le vote du conseil municipal.

M. **BENAISSA** en profite pour rappeler l'importance de se référer aux services de la commune pour toutes les questions inhérentes à l'organisation officielle des accueils périscolaires et extra-scolaires, faisant référence aux discussions passées et différents réseaux sociaux qui ont déjà été vecteurs de propagation de fausses informations aux parents. Il est également important de communiquer avec le service enfance-jeunesse et les coordinatrices sur le terrain pour obtenir des informations fiables.

## 7 - Date du prochain comité

La date retenue est le 4 octobre 2023 (point sur la rentrée scolaire).